



## PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

### ALERTE N° 102 CONCERNANT EUTELSAT COMMUNICATIONS

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## EUTELSAT COMMUNICATIONS

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 23 novembre 2023**

### RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTIONS 11 et 12 : Politique de rémunération**

#### **Analyse**

La Brochure de convocation à l'assemblée générale fait mention de la proposition aux actionnaires d'ajustements pour 2024 à la politique de rémunération dans le prolongement de l'opération de rapprochement avec One Web.

Dans cette optique, au-delà de l'augmentation de la rémunération fixe de la Directrice Générale de 46% et des précisions quant à la rémunération variable, se trouve prévue une rémunération exceptionnelle prenant la forme d'actions de performance attribuées à hauteur de 100% du bonus annuel cible. On peut regretter que seule une proportion de 30% de ces actions de performance soit soumise à des critères de performance de long terme.



## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 3**

*La politique de rémunération ne devrait pas prévoir la possibilité d'une rémunération exceptionnelle. A défaut, dans l'hypothèse de l'octroi d'une rémunération exceptionnelle, il convient que son montant soit individualisé, avec un montant maximum, liés à des critères de performance sur plusieurs années et que les circonstances et les motifs conduisant au versement de celle-ci soient précisés et justifiés ex post (exemple : golden hellos...).*

- **RESOLUTION 13 : Approbation de la politique de rémunération des membres du conseil d'administration**

## **Analyse**

La politique de rémunération intègre l'éventualité du versement de rémunérations spécifiques, autres que la rémunération habituelle des administrateurs (précédemment appelée « jetons de présence »), qui viendraient rémunérer des missions particulières, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-B-3**

*Les administrateurs ne devraient pas toucher des rémunérations de type prestations de service ou rémunération au sein de filiales, quel que soit leurs montants, afin de ne pas être en situation de conflit d'intérêts.*

- **RESOLUTION 20 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

## **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,9% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



- **RESOLUTION 21 : Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission sans DPS (« au fil de l'eau »)**

### **Analyse**

La résolution 21 autorise pendant 26 mois à déroger aux règles de fixation du prix d'émission des augmentations de capital sans DPS visées notamment à la résolution 20 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

### **Référence**

#### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 22 : Option de sur allocation (green-shoe)**

### **Analyse**

La résolution 22 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 20 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

### **Références**

#### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



## **GOUVERNANCE**

### **1. Composition du conseil d'EUTELSAT COMMUNICATIONS**

Le conseil d'administration d'EUTELSAT COMMUNICATIONS comportera, à l'issue de l'assemblée, si les résolutions mises au vote relatives à des membres du conseil sont acceptées, 53,3% de membres libres d'intérêt en conformité avec les recommandations de l'AFG.



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Dominique d'Hinnin	Président	Libre d'intérêts	100%	M	64	FR	6	2025	0	4		P	M
	Sunil Bharti Mittal	Vice-président	Non libre d'intérêts	Nouveau	M	66	IN	Nouveau	2027	0	1		M	
	Eva Berneke	Directeur général	Non libre d'intérêts	100%	F	54	FR	1	2024	1	1			
	Bharti Space Ltd représenté par Shravini Bharti Mittal		Non libre d'intérêt	Nouveau	M	36	IN	Nouveau	2025	0	1	M		M
	Bpifrance Participations SA représenté par Samuel Dalens	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	40	FR	1	2026	0	3		M	
	Secrétaire d'Etat à la Science et à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni représenté par Elena Ciallie		Non libre d'intérêts	Nouveau	F	56	UK	Nouveau	2027	0	2		M	
	Dong Wan Yoo		Non libre d'intérêts	Nouveau	M	52	KR	Nouveau	2027	0	2			
	Mia Brunell Livfors		Libre d'intérêts	Nouveau	F	57	SE	Nouveau	2025	0	3			M
	Fonds Stratégique de Participations représenté par Agnès Audier	Représentant d'actionnaire	Libre d'intérêts	100%	F	59	FR	6	2024	0	3	M		
	Esther Gaide		Libre d'intérêts	100%	F	62	FR	6	2025	0	2	M		M
	Fleur Pellerin		Libre d'intérêts	100%	F	50	FR	1	2026	0	2		M	
	Cynthia Gordon		Libre d'intérêts	100%	F	61	UK	4	2026	0	3		M	
	Padraig McCarthy		Libre d'intérêts	Nouveau	M	63	IE	Nouveau	2026	0	2	P		M
	Florence Parly		Libre d'intérêts	Nouveau	F	60	FR	Nouveau	2025	0	2		M	P
	CMA-CGM représenté par Michel Sirat	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	62	FR	1	2026	0	1	M		
	Piotr Dmochowski-Lipski	<b>Censeur</b>												



## 2. Spécificités

- Possibilité de désignation de plusieurs censeurs.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

